

Moules sur filières - Le passage en force du préfet d'Ille et Vilaine

Depuis plusieurs années, les associations de défense de l'Environnement, les riverains de la Baie du Mont Saint-Michel, une grande part des municipalités des communes littorales (Saint-Malo, Saint-Coulomb, etc.), le Conseil Général lui-même manifestent leur opposition au projet de moules sur filières en Baie du Mont Saint-Michel.

Après des phases de « concertation », le préfet a cédé aux exigences du Comité Régional Conchylicole de Bretagne Nord et accordé l'autorisation de procéder à une expérimentation sur 19 Ha en face de Saint-Coulomb.

Le préfet a pris soin d'informer directement les opposants et de motiver sa décision.

Lire la [réponse du préfet \[juin 2014\]](#)

Lire la [lettre de l'ADICEE au préfet \[janvier 2014\]](#)

Lire la [lettre de l'ADICEE au préfet \[octobre 2013\]](#)

Nous ne pouvons que regretter une telle décision. Après la pollution généralisée des terres et des milieux humides, après la dégradation du milieu marin, verrons nous devenir nos plages impraticables.

N'ayez crainte, il faudra du temps, mais après les [crépidules](#), viendront les déchets marins.

Consulter [extraits de presse de juillet 2013 \[Ouest France et Pays malouin\]](#)

